Yves Beigbeder : souvenirs du tribunal de Nuremberg

A 22 ans, il a assisté le juge français au procès des criminels du régime nazi.

Avec son dernier ouvrage, *La Justice française vers l'Indépendance*, Yves Beigbeder ajoute un nouveau volume à une importante série, une longue étude en lien avec les tribunaux internationaux. A l'origine, cette prise de conscience : « *Quarante ans après*, explique l'auteur, *j'ai repensé à ce que j'avais vécu au procès de Nuremberg, et je me suis dit que j'étais sans doute passé à côté de quelque chose.* »

Né à Morlaix en 1924, élevé à Paris, Yves Beigbeder a passé son Bac à Pau (« *dans la même classe que Léon Schwarzenberg* »), puis obtenu sa licence en droit à Paris à la Libération. Mais en 1946, il reçoit une surprenante proposition : « *J'avais 22 ans, je n'étais pas très malin, je n'avais jamais travaillé, je ne connaissais pas grand-chose à la vie*, se souvient-il. *Mais mon oncle, le professeur Henri Donnedieu de Vabres, m'a demandé de l'assister au procès de Nuremberg. J'ai d'abord répondu : "Je ne peux pas, j'ai un camp d'éclaireurs !"* » Sans encore mesurer l'importance de l'événement, le jeune Yves finit pourtant par céder, et assiste au procès de mars à août 1946. « *Mon oncle était le juge français au tribunal. Il m'a demandé de faire des résumés des débats rapportés dans les procès verbaux pour sept des vingt-deux accusés. Ce n'était pas facile, car je n'y connaissais rien, mais à la fin on m'a accordé un satisfecit.* »

Affecté aux "cuisines", le jeune homme a toutefois eu la permission d'assister de temps à autre aux débats, traduits pour la première fois en simultané par des interprètes. « *C'était tout à fait extraordinaire ! Il y a eu un moment très émouvant, quand on a projeté un film sur la libération des camps de la mort. Mais tous les accusés ont plaidé non coupable.* » Autre expérience fascinante : se trouver dans une bulle américaine où l'on ne manquait de rien, au cœur d'une ville dévastée par les bombes.

A 89 ans, M. Beigbeder poursuit la rédaction de ses ouvrages.

« *Puis j'ai oublié tout ça pendant quarante ans…* »

Carrière internationale

Après Nuremberg, Yves Beigbeder a passé deux ans aux Etats-Unis pour un *masters* de pédagogie et psychologie. « *Mais quand la faculté d'Indiana m'a demandé de venir parler de Nuremberg, j'ai refusé. C'était bête, mais je n'avais pas conscience de ce que j'avais vécu.* » Puis a suivi une carrière dans l'administration internationale : à Rome pour la FAO, puis à l'OMS (Brazzaville, Copenhague, Genève – d'où son installation à Thonon). Dans ses dernières années à l'OMS, il a donné des conférences et des cours d'été en universités (Sceaux, USA, Canada…), après avoir repris, à 40 ans, par correspondance, ses études de droit public et décroché son doctorat. « *Dans mes conférences, j'abordais aussi la justice internationale, et c'est là que je me suis souvenu que j'étais allé à Nuremberg… Je m'y suis donc intéressé, et cela a nourri mes livres sur les tribunaux internationaux.* »

Près d'une vingtaine d'ouvrages au final, en anglais et en français, dont la question centrale reste celle de l'impunité des dirigeants. « *A Nuremberg, pour la première fois, on jugeait de hauts dirigeants personnellement et non des Etats. Cela a tenu lieu d'exemple pour les tribunaux pénaux internationaux qui ont suivi.* »

YVAN STRELZYK

Y. Beigbeder : "La Justice française vers l'Indépendance" (L'Harmattan).

Le chargé de communication d'Arminjon accusé de racisme sur Twitter

Les internautes fustigent le tweet de Thierry Barret qui dirige une agence de communication en Suisse et a pris en main la campagne de Christophe Arminjon, candidat DVD à la mairie de Thonon.

"Les Bleus sont plutôt noirs, non ?" Le message posté mardi 10 septembre, le soir du match Biélorussie/France, sur le réseau social Twitter par Thierry Barret a provoqué de nombreuses réactions sur la toile. Le chargé de communication de Christophe Arminjon, candidat aux municipales à Thonon-les-Bains, a rapidement été accusé de stigmatiser la couleur de peau des joueurs de l'équipe de France de football.

A la suite de cette polémique, évoquée sur "lemessager.fr", M. Barret a adressé un courrier aux médias locaux dans lequel il se dit « *choqué* » par les réactions à son tweet ; tweet qu'il s'est empressé de supprimer.

« *Votre article (…) m'a profondément choqué. En effet, vous avez publié un extrait d'un post publié sur Facebook (et repris en partie sur Twitter) sur mon sentiment à l'égard de la piètre qualité de jeu des joueurs français en début de rencontre. Il ne s'agissait en aucun cas de porter une appréciation sur le physique des joueurs, ainsi que l'établit l'ensemble de la conversation. Je regrette dans ces conditions que mes propos aient été utilisés à des fins polémiques, qui plus est, à l'encontre de l'un de mes clients, candidat aux élections municipales. En effet, ce post, personnel et privé, était sans rapport avec la campagne électorale et la mission confiée à l'agence que je représente.* »

Précisons seulement que le message posté sur Twitter et pointé du doigt par les internautes n'est pas sorti de son contexte. Il s'insérait peut-être dans une discussion sur Facebook (à laquelle seuls les "amis" de Thierry Barret ont accès) mais sur Twitter il n'était précédé et suivi d'aucun autre message concernant ledit match. Enfin, ce tweet n'a aucun caractère privé, il peut être lu par tout un chacun, sans même être inscrit sur Twitter.

EMMANUEL ROUXEL

« Le plus grand procès de tous les temps »

Dès avril 1946, Yves Beigbeder a tenu à rendre compte par écrit de ce qu'il vivait à Nuremberg, « *le plus grand procès de tous les temps* ».

Les accusés : « *On est étonné de les voir de si près, et surtout si semblables à n'importe qui. Vous rappelez-vous ces actualités allemandes qui nous montraient les parades de tous ces grands seigneurs (…) ? Quelle déconvenue de retrouver ces hommes en complet veston, comme des petits bourgeois, Goering amaigri serré dans sa couverture, Ribbentrop affaissé, les généraux sans décorations… Quelle leçon d'humilité !* »

Yves Beigbeder (lunettes) dans la salle d'audience de Nuremberg.

Les conditions de sécurité : « *Le Palais est gardé par des tanks, et l'on n'y pénètre qu'après un contrôle très strict : les Américains s'entendent à respecter les consignes. Les juges sont accompagnés dans tous leurs déplacements par des gardes du corps, leurs anges gardiens, comme on les appelle. Sans compter le poste de garde devant leur villa.* »

Les Allemands : « *Le nazisme a profondément marqué le peuple allemand, qui reste encore sous son emprise, et spécialement la jeunesse ; les jeunes hommes ne croient pas à la défaite définitive.* »

Au final, cette « *audacieuse initiative* » qu'aura été le procès : « *Peut-être fera-t-elle réfléchir ceux qui détiennent le pouvoir parmi les hommes… Nous en reparlerons dans trente ans !* »

Publireportage

INAUGURATION DE LA ZAC DU PILLON

Interview de Bruno FOUCHER, Président de Plurimmo

Monsieur Bruno Foucher en tant que Président de Plurimmo, vous venez de procéder à l'inauguration officielle du dernier immeuble du programme le Domaine de Boissière en présence de monsieur Jean Denais, Maire de Thonon-les-Bains. Pourquoi avoir donné tant de solennité à cet événement ?

Cette inauguration n'est pas seulement celle d'un immeuble. Elle marque le point final d'une vaste opération d'urbanisme qui s'est déroulée sur une vingtaine d'années. La création du nouveau quartier du Pillon.

C'est en 1993, en effet, que la municipalité de Thonon-les-Bains a lancé cette réalisation. Notre société en a été l'opérateur historique et l'unique réalisateur sous le nom du Crédit Immobilier du Chablais. Suite à la restructuration du groupe, Plurimmo a pris la suite.

Je tiens à rendre hommage à nos dirigeants de l'époque. Ils ont été visionnaires car le Pillon s'inscrit aujourd'hui parfaitement dans la dynamique de Thonon-les-Bains.

Que représente aujourd'hui le Pillon ?

En 20 ans, sur ce site occupé autrefois par des terrains agricoles, ce sont huit programmes différents qui ont vu le jour. Vingt-cinq immeubles ont été bâtis soit 360 logements permettant de loger près d'un millier d'habitants.

Au cours de ces deux décennies, le projet a-t-il connu des évolutions ?

Le projet initial était plus dense. En concertation avec la ville, nous avons décidé de ne pas utiliser toute la surface constructible afin de créer un quartier résidentiel et aéré.

Nous avons également rétrocédé plusieurs terrains qui ont permis de créer des espaces verts comme le parc du Pillon ou des équipements comme la crèche des Petits Pas Pillon ou la résidence pour personnes âgées du Léman.

Ce nouveau quartier est souvent présenté comme une réussite et fidélise les habitants. Comment s'explique son succès ?

À la base il y a d'abord un bon emplacement calme et résidentiel conjugué à une vraie vie de quartier : détente et convivialité au Parc du Pillon, courses pratiques dans les commerces de l'avenue du Général De Gaulle grâce au cheminement piétonnier créé, crèche en cœur de quartier et école du Letroz à deux pas.

Le second facteur de réussite a été la volonté permanente de qualité que le Crédit Immobilier Chablais puis Plurimmo ont manifestés dans leurs choix architecturaux.

Comment peut-on illustrer concrètement votre politique de qualité ?

Prenons l'exemple du Domaine de Boissière. Compte tenu de l'importance du projet : 170 logements, nous avons tenu à nous attacher les services de deux architectes différents, Philippe Cheysson et Christophe Bondaz afin de varier les expressions architecturales. Des écritures innovantes ont été trouvées, notamment pour créer de véritables « villas sur le toit » avec de belles terrasses donnant sur le Parc.

Cette architecture « sobre et apaisante, contemporaine et intégrée à l'environnement », selon les termes des architectes est servie par l'emploi de matériaux nobles : pierres, parements bois, zinc, transparence des garde-corps en verre et aluminium, fenêtres mixtes bois et alu…

Quels ont été vos principaux partenaires pour mener à bien ce projet ?

Notre principe est de travailler en partenariat avec tous les intervenants à l'acte de construction, de la ville de Thonon-les-Bains, aux entreprises partenaires du Chablais, en passant par les notaires, architectes, bureau d'études et de contrôle, entreprises de gros et de second œuvre…

Je ne peux les citer tous ici mais je prendrai en exemple symbolique, celui de notre entreprise de maçonnerie : Gasparini qui a coulé en 1993 les premiers mètres cubes de béton et qui vient de réaliser le gros œuvre de la toute dernière tranche du programme.

En étant fidèles dans nos collaborations nous avons gagné en qualité et participé au développement des entreprises locales.

Nous sommes fiers du chemin parcouru et nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont accompagnés dans le chemin compliqué dans l'acte de construire.

L'inauguration de cette opération ne marque pas la fin de nos engagements sur le Chablais.

Bien au contraire, nous cherchons actuellement de nouveaux projets dans le même souci de qualité et de modernité et dans une recherche constante du meilleur rapport qualité prix.

plurimmo
PROMOTION IMMOBILIÈRE

04 56 525 525